

LA DÉNOMINATION DES LANGUES DANS LE POURTOUR MÉDITERRANÉEN¹

Résumé : Nous nous proposons dans cette contribution de démontrer comment les langues sont nommées dans certains pays qui entourent la mer Méditerranée. La particularité de cette aire géographique est, non seulement, de ressembler aussi bien des pays qui utilisent des langues indo-européennes et d'autres qui utilisent des langues chamito-sémitiques, ce qui suppose que nous pouvons voir la manière de dénommer les langues dans deux familles linguistiques différentes, que des pays où coexistent plusieurs langues avec des statuts différents, souvent une seule langue officielle et d'autres langues à statut non déterminé. Pour répondre à cette question, nous avons recueilli un corpus de noms de langue donnés en français et que nous avons décrits sur le plan morphologique et sur le plan référentiel et sémantique.

Mots-clés : noms de langues, morphologie, sémantique, corpus, statut, dénomination.

Abstract: We suggest in this contribution unsettling how the languages are named in some countries which surround the Mediterranean Sea. The peculiarity of this geographical area is, not only, to look like at the same time countries which use Indo-European languages and others which use Semito-Hamitic languages, what supposes that we can see the way of calling the languages in two different linguistic families, but also countries where coexist several languages with different statuses, often single official language and other languages with not determined status. To answer this question, we collected a corpus of names of language given in French and that we described on the morphological plan and on the reference and semantic plan.

Keywords: names of languages, morphology, semantics, corpus, status, denomination.

« Un nom de langue fait nécessairement appel à différentes disciplines des sciences humaines et sociales. Outre le fait qu'il relève de l'histoire, de l'anthropologie culturelle, des sciences politiques, de la sociologie et de la psychologie, il concerne aussi surtout la sémiologie et la linguistique. » (Cheriguen, 2007 : 137)

Les noms de langues suscitent de plus en plus l'attention des chercheurs d'aujourd'hui. En effet, des volumes entiers sont consacrés à l'étude, à la

¹ Soufiane **Lanseur**, Université de Bejaia.
slanseur@gmail.com

classification et à la description de ces noms. Notre travail consistera à étudier les noms des langues officielles, nationales, régionales, parlées dans dix pays qui entourent la mer méditerranéenne. Avec une centaine de noms qui désignent ces langues, dialectes et parlers, nous essaierons de déterminer la relation qui existe entre ces glossonymes et le statut de la langue en question. La question principale de cette contribution est de savoir comment on nomme les langues dans les pays du pourtour méditerranéen. Nous avons remarqué que la plupart des noms de langues ne sont que des gentilés ou des toponymes. À ce propos Tabouret-Keller écrit (2007 :7) « le nom d'une langue est ainsi toujours le nom d'une autre réalité, géographique, ethnique, politique, linguistique, institutionnelle, sociolinguistique, et ainsi de suite ». En effet, les noms des peuples et les lieux qu'ils habitent semblent être les seules sources de dénominations des langues du pourtour méditerranéen, donc cela suppose que les noms donnés aux peuples sont les mêmes qu'on donne à leurs langues. Nous nous demandons si tous les noms de langues obéissent à ce principe. Dans ce cas, l'étude des noms de langues revient à faire l'étude des toponymes et des gentilés (noms de peuples), c'est-à-dire que nous sommes en face de l'un des objets de l'onomastique. Pour répondre à ces questionnements, nous avons recueilli un corpus qui se constitue de cent vingt-sept noms de langues.

I. Le corpus

Pour constituer notre corpus, nous avons fait appel aux différents dictionnaires et encyclopédies qui existent en format numérique et aux sites qui collectionnent les noms de langues. Nous avons notamment consulté le *Grand Robert de la langue française*, le *Trésor de la langue française*¹, l'encyclopédie libre *Wikipédia*², ainsi que *Lexilogos*³, un site qui rassemble la majorité des dictionnaires numériques en français et dans d'autres langues, et le site « L'aménagement linguistique dans le monde »⁴ de Jacques Leclerc. Nous avons donc relevé les langues des pays qui se situent autour de la Méditerranée. Les trois rives africaine, européenne et asiatique, contiennent un nombre de 23 pays sur lesquels nous ne prenons que 10 pour des raisons méthodologiques, car la prise en charge de toutes les langues des vingt-trois pays présente un énorme travail qui ne saurait être confiné dans un article d'une

¹ www.atilf.atilf.fr/

² www.fr.wikipedia.org/

³ www.lexilogos.com/

⁴ [<http://www.tlfq.ulaval.ca>]

vingtaine de pages. Nous avons choisi de prendre dans la rive africaine quatre pays qui sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte ; dans la rive européenne, l'Italie, l'Espagne et la France, et du côté asiatique, nous étudierons les noms des langues présentes en Syrie, au Liban et en Turquie.

Cette collecte nous a amené à considérer une centaine de noms de langues parmi lesquels il y a des noms de langues officielles, nationales et régionales. Ce corpus recevra en premier lieu une étude morphologique, pour distinguer les différents affixes servant à la création des noms, puis nous examinerons à la lumière de cette description la question de leur statut en relation avec le nom donné. Enfin, nous essaierons de déduire la connotation méliorative ou péjorative des noms en relation avec le statut de la langue.

Nous présenterons sous forme de tableau les différentes langues recensées pour chacun des pays.

<i>Pays</i>	<i>Langues officielles</i>	<i>Autres langues</i>	<i>Nombre</i>
Algérie	Arabe	arabe algérien, arabe hassanya, arabe saharien, kabyle, nedroumi, chaoui, chelha, chenoui, matmata, mozabite, touareg, tamazight, zenati, tetuani, français, korandjé	17
Maroc	Arabe	parler hassani, espagnol, français, <i>tamazight de l'atlas</i> , mdini, jebli, aroubi, Arabe marocain, rifain, chleuh	11
Tunisie	Arabe	Arabe tunisien (daridja), berbère, français	4
Égypte	Arabe	Égyptien, siwi, copte, nubien	5
France	Français	Alsacien, saint-martinois, créole guadeloupéen, créole martiniquais, créole guyanais, créole réunionnais, langues d'oïl, flamand occidental, franciques lorrains, luxembourgeois, francique méridional, romani, corse, tahitien, breton et gallo, basque, catalan francoprovençal et occitan.	22
Italie	Italien	sarde, frioulan (rhéto-roman), occitan, romani, arbëresh, franco-provençal (valdôtain), slovène, ladin (rhéto-roman), griko, alguérois (catalan) corse, sicilien, lombard oriental, émilien-romagnol, lombard occidental, ligure, piémontais, vénitien, napolitain, austro-bavarois, sinti.	23
Espagne	Espagnol	Aljamiado ; Aragonais ; Aranais ; Basque ; Caló ; Parler canarien ; Fala ; Galaïco-portugais ; Galicien ; Gascon ; Léonais ; Occitan ; Tartessien	15
Liban	Arabe	Arabe libanais, arabe du Golfe, soureth, français	5
Syrie	Arabe	Arabe syrien, Soureth, Néo-araméen occidental, kurde	6
Turquie	Turc	Abaza, Abkhaze, Albanais, Arabe dialectal, Azéri, Galate,	18

		Kabarde, Kurmandji, grec, kurde, laze, Néo-araméen occidental, Oubykh, Soureth, Turoyo, Zazaki	
Total			127

II. Étude morphologique des noms de langues :

Dans cette partie, nous décrirons les formes des noms de langues selon qu'ils sont composés d'une ou de plusieurs parties, et selon qu'ils sont construits à partir d'un lexème et d'un suffixe tout en dressant une liste des affixes qui peuvent entrer dans la construction des noms de langues. Certains noms qui ne sont ni composés, ni construits se rangeront dans la catégorie des noms simples.

1. Les noms composés

Nous avons remarqué qu'il existe trois types de construction des noms de langue composés : le premier type est composé d'un nom métalinguistique suivi d'un adjectif, le deuxième concerne un nom de langue et un adjectif caractérisant et le troisième est construit de deux noms de langues souvent reliés par un trait d'union ou soudés.

1.1. Les noms métalinguistiques : nous avons les noms *langue, créole, parler, dialecte...*

Exemples :

Noms de langue à base de langue : Langues d'oïl ; Langue mozarabe ;

Noms de langue à base de créole : Créole guadeloupéen ; créole martiniquais ; créole guyanais ; créole réunionnais ;

Noms de langue à base de parler : Parler canarien ; parler hassani ;

1.2. Nom de langue avec un adjectif caractérisant : Ce type de nomination est utilisé lorsque les locuteurs veulent différencier leur langue d'une autre censée être en relation de parenté avec la leur. Nous assistons à ce type de dénomination avec les dialectes arabes.

Exemples :

Arabe **algérien**, arabe **hassanya**, arabe **saharien** ; arabe **marocain** ; arabe **syrien** ; arabe **libanais** ; arabe **tunisien** ;

Néo-araméen **occidental** ; lombard **oriental** ; lombard **occidental** ; Flamand occidental ; francique méridional ; Franciques lorrains ; Arabe du Golfe ; Tamazight de l'atlas.

1.3. Deux noms de langue : cette construction révèle l'origine linguistique de cette langue nommée. En effet, elle est utilisée lorsqu'une langue est issue de deux ou de plusieurs autres langues, celles-ci lui donnent leurs noms.

Exemples :

Émilien-romagnol ; franco-provençal ; galaïco-portugais ; austro-bavarois ;

2. Les noms construits : nous parlons de noms de langues construits lorsque ces noms sont composés d'un lexème et d'un suffixe. Il s'agit généralement de noms ethniques qui sont devenus des noms de langues. Nous avons affaire à six préfixes différents, ceux-là mêmes servent à construire des ethniques à partir de toponymes.

2.1. Les suffixes *-ais* et *-ois* : selon le Grand Robert de la langue française (GRLF) *-ais* est un « élément suffixal indiquant l'origine » ; et *-ois* renvoie au « suffixe d'adjectif ajouté au radical d'un nom de ville, de pays, pour former l'adjectif correspondant ». Dans notre cas, puisque les noms de langues sont des noms d'adjectifs correspondants à des villes, pays ou régions, les mêmes suffixes se trouvent dans ces noms-là.

Exemples :

Avec le suffixe *-ais* : Aragonais ; Aranais ; piémontais ; français ; Léonais ;

Avec le suffixe *-ois* : bavarois ; alguérois saint-martinois.

2.2. Le suffixe *-ien* : selon le GRLF, « le suffixe *-ien*, *-ienne* se joint à des noms pour former des adjectifs ou des noms désignant la profession, l'école, la nationalité [...] Ce suffixe d'adjectif produit des formations libres, notamment avec des noms propres. »

Exemples : sicilien ; vénitien ; tartessien ; galicien ; tahitien ; nubien, égyptien.

2.3. Le suffixe *-ain* : Selon le GRLF, c'est un « suffixe à l'aide duquel sont formés des noms et des adjectifs indiquant l'origine ».

Exemples: napolitain ; valdôtain ; rifain.

2.4. Le suffixe *-al* : Selon le GRLF, *-al* est un « suffixe servant à former des adjectifs ».

Exemple: Franco-provençal

2.5. Le suffixe *-i* : propre à l'arabe dialectal, il se joint aux noms propres de lieux pour indiquer l'appartenance.

Exemples : Korandjé ; chenoui ; zenati ; tetuani ; nedroumi ; chaoui ;
mdini ; jebli ; aroubi ; siwi ; Zazaki ; Kurmandji ; Azéri ;

3. Les noms simples : certains noms de langues ne sont ni composés, ni construits, ils se rangent dans la catégorie de noms simples.

Exemples :

Les noms se terminant par *-o* : Turoyo ; caló ; griko ; gallo ; aljamiado ;

Les noms se terminant par *-a* : fala ; abaza ; matmata ;

Les noms se terminant par *-on* : breton ; gascon ;

Les noms se terminant par *-an* : occitan ; frioulan ; catalan ;

Les noms se terminant par *-e* : laze ; kurde ; kabarde ; galate ; abkhaze ;
kurde ; basque ; corse ; berbère ; copte ; basque ; slovène ; sarde ; kabyle ;
arabe.

Les noms se terminant par une consonne : soureth ; oubykh ; grec ;
ladin ; chleuh ; espagnol ; tamazight ; touareg ; arbëresh.

4. Remarques à propos de la description morphologique

Cette description a donné lieu à une typologie des procédés de formation des noms de langues en français. Cette typologie est constituée de trois grandes classes qui sont les noms de langue composés ; les noms de langue construits et les noms de langue simples.

La première classe est formée de deux manières différentes : il y a des noms qui ont pour base un mot métalinguistique, c'est-à-dire langue, parler, créole, et d'autres qui ont pour base un nom de langue. Ce qu'il y a lieu de constater c'est que cette catégorie concerne seulement les deux noms *arabe* et *tamazight*. Cela s'explique par le fait que l'arabe en tant que langue officielle n'est pas la langue utilisée par les différents peuples des pays arabes. Ce procédé vise à spécifier une langue par un nom composé, mais tout en signalant son origine. Dans les six pays où l'arabe est la langue officielle, nous trouvons qu'il y a une langue nommée arabe+ethnique, (arabe algérien, arabe marocain,...) sauf dans le cas de l'Égypte où

on l'a nommé *égyptien*. Ce nom de langue est équivalent à l'arabe égyptien. Les dialectaux ont subi des évolutions différentes dans les pays du Maghreb et dans les pays orientaux à tel point qu'il n'y a plus d'intercompréhension entre les peuples des différentes régions. Cependant, entre les peuples du Maghreb, cette intercommunication est toujours possible sans avoir recours à une tierce langue. D'ailleurs, les différents arabes dialectaux sont appelés Maghrébins.

Deux noms font exception, l'*arabe saharien*, dialecte du Sud algérien, et l'*arabe hassanya* pratiqué dans la région sud-ouest de l'Algérie, en Mauritanie et au Maroc. Cette dénomination a pour origine le nom d'une tribu (Béni Hassan) qui s'est installée dans cette région. *Saharien* est un adjectif issu d'un toponyme et *hassanya* vient d'un nom d'une tribu.

Pour le *tamazight de l'Atlas*, un dialecte pratiqué au Maroc, ce nom lui a été donné pour le distinguer de la langue tamazight qui est considérée comme l'ancêtre de tous les dialectes berbères se trouvant au nord de l'Afrique. Donc cette spécification sert à relier à la fois ce dialecte à sa langue-mère et à la différencier d'elle. Donc les adjectifs utilisés pour différencier l'arabe dialectal de l'arabe standard dérivent de noms propres (gentilés). Pour *tamazight de l'Atlas*, il ne s'agit pas d'un adjectif, mais d'un complément du nom où le second nom est un toponyme. Cette remarque vaut aussi pour le glossonyme *arabe du Golfe* où le second nom est un toponyme.

Ce procédé se trouve aussi dans la dénomination des langues européennes, mais l'adjectif ajouté ne renvoie pas à un gentilé, ni à un nom de lieu. Il fait référence à l'espace d'une manière générale. Les trois adjectifs utilisés sont *occidental*, *méridional*, *oriental*. Leur usage indique la région où la langue est utilisée par rapport un point supposé. Un seul nom *franciques lorrains* indique le lieu d'utilisation de cette langue par le biais d'un toponyme.

Un autre procédé de dénomination peut être désigné par les noms de langue savants parce que les glossonymes qui résultent sont donnés par des linguistes. En effet, sans une connaissance de l'origine de la langue en question, elles ne sont pas possibles. *Émilien-romagnol*, *franco-provençal*, *galaïco-portugais*, *austro-bavarois* sont des langues issues du mélange de deux autres langues. Cette connaissance n'est pas à la portée de tous les locuteurs, seuls les savants peuvent la déduire.

Une des catégories de glossonymes qui peut être traitée différemment est celle où le nom de langue est précédé d'un nom métalinguistique tel que *parler*, *langue*, *créole*. Ce procédé renvoie aux statuts des langues, le fait de désigner une

langue par parler ou créole sert à la classer. Donc, on peut parler de noms de langue classifiants. Dans le corpus, on désigne par *créole* les langues, des variétés de langues, créées sur la base du français et pratiquées dans les départements français d'outre-mer. Le mot *parler* est utilisé pour désigner une langue parlée dans les îles canaries et une variété de l'arabe le *hassanya* dont nous avons parlé précédemment.

Dans la dénomination des langues, l'utilisation de mot *langue* suivi d'un adjectif désignant l'origine de cette langue est équivalente à l'usage d'un nom simple précédé d'un article défini masculin. (Ex : le français = la langue française ; l'arabe= la langue arabe). Cependant lorsqu'il est utilisé en opposition à *parler* et *créole*, il donne un indice sur le statut de cette langue.

Le second procédé consiste dans les noms construits qui sont en apparence simples, mais qui donnent lieu à une analyse en lexème+suffixe. Nous avons relevé six suffixes qui interviennent dans la nomination des langues du corpus. Cinq existent déjà en français et servent à créer des adjectifs à partir d'une base nominale pour désigner l'origine ou la nationalité. Un seul suffixe, le *-i* n'existe pas en français, il s'agit probablement d'un emprunt à l'arabe dialectal en passant par l'emprunt des noms de langues produits dans cette même langue. Un nombre de dix langues a été relevé dans le corpus : neuf se terminent par la voyelle *-i* et un seul se termine par *-é*. En effet, le même procédé qui se trouve dans la désignation des langues en français se trouve aussi en arabe, en général, et en dialectal, en particulier. Ce procédé consiste à nommer une langue par l'ethnique qui sert à désigner les locuteurs de cette langue. C'est un procédé commun au français et à l'arabe dans la désignation des langues. Ce qui laisse un doute sur l'existence de noms de langue indépendamment des gentilés et des toponymes. Cela nous incite à réfléchir sur la possibilité que les noms de langues puissent être étudiés dans le cadre de l'onomastique et constituer une branche à part entière à laquelle on peut donner le nom de « glossonymie ».

La troisième catégorie est constituée des noms de langues qui ne peuvent être classés ni dans la première, ni dans la deuxième catégorie. Un nombre de 40 noms a été relevé du corpus, que nous avons classés en six catégories selon les phonèmes par lesquels ils se terminent. Dans une étude plus approfondie, cette classification peut servir dans la confection d'un modèle pour l'extraction d'autres suffixes servant à construire des noms de langues. En effet, les voyelles (*-a*, *-o*, *-on*, *-an*) peuvent constituer des suffixes, s'il s'avère que dans les langues d'origines de certains glossonymes, ces lettres ont un statut de morphème, c'est-à-dire qu'elles

possèdent un signifiant et un signifié. Le cas du *-i* dont on a traité ci-dessus est significatif.

III. Description sémantique et référentielle des noms des langues

À présent, nous nous intéresserons à la question du sens des noms de langues. Certes, nous ne traiterons pas des 100 noms de langues que nous avons relevés, parce que d'un côté la taille de la contribution ne le permet pas, et d'un autre côté, les recherches à propos des sens de certains noms de langues se sont avérées infructueuses. Il s'agit de noms opaques. Cette étude sera organisée autour des familles de langues. Nous commencerons par les noms de langues chamito-sémitiques et nous terminerons par les noms de langues indo-européennes.

1. Les noms de langues chamito-sémitiques :

1.1. Les noms des langues berbères :

Amazigh : Selon l'encyclopédie berbère, cet ethnonyme devenu nom de langue est attesté depuis l'Antiquité. C'est le nom par lequel les Berbères se désignent eux-mêmes. Comme nom de langue en kabyle, il se prononce *tamazight* qui correspond en Touareg au mot *tamahaq* ou *tamasheq* par transformation phonétique. Le mot en question signifie, selon Jean-Léon l'Africain¹ (1956 : 15) « langage noble » et ce d'après le sens assigné à l'ethnonyme *amazigh* qui signifie « homme libre, noble ».

Kabyle : selon *l'Encyclopaedia Universalis* (2009) « Le nom de Kabylie est la forme européenne de l'arabe *ḵbayl* (tribus). Il ne semble pas que les historiens et les géographes d'expression arabe s'en soient servis dans leur nomenclature pour désigner une région quelconque de la Berbérie au Moyen Âge. Cette dénomination a été introduite par des voyageurs européens. De nos jours encore, seuls en usent en Algérie les sujets s'exprimant en français. L'arabophone dira *blad leḵbayl* (pays des tribus), *ḵbayl* étant traité ici en véritable nom propre. Quant aux Kabyles eux-mêmes, ils emploient un terme appartenant au très ancien fonds berbère : *tamourt*, la terre, la terre natale, la patrie, le pays. »² Le nom de langue *Kabyle* dans cette même langue *taqbaylit* et en arabe *Qbayliya* vient du nom arabe pluriel *Qabaïl* signifiant « tribus ».

Chaouia : dialecte berbère pratiqué dans la région des Aurès, il vient de l'ethnonyme *achawi* qui signifie, selon Cheriguen (2008 : 142), « pasteur, berger ».

¹ Cité par Salem Chaker dans son article « Amazigh », dans *l'Encyclopédie berbère*.

² M'barek Radjala et Bouziane Semmoud

En tant que nom de langue, il est aussi appelé en kabyle *tachawit* et signifie selon le même auteur « troupeau ».

Mozabite : « Le **mozabite** (*tumzabt*) est la langue vernaculaire du peuple éponyme, variante de la langue amazighe, parlée par les Amazighes Mozabites (déformation française de l'authentique At Mzab) dans la vallée du Mzab (en Algérie, au sud de l'Atlas saharien). »¹ En kabyle, *tamzabit* et en arabe *mzabiya*.

Touareg : Le touareg ou tamacheq est un groupe de variantes berbères - le *tamacheq*, le *tamahaq* et le *tamajaq* (ou *tamajaght*), parlées par les Touareg (le terme singulier est « Targui » au masculin, et « Targuia » ou « Targuie » au féminin). Donc, ce nom est une évolution phonétique du mot tamazight². Selon Cheriguen (2008 :142), touareg signifie « dissident », mais si on prend en considération l'étymologie arabe du mot, c'est-à-dire *terka*, il aura le sens de « tribus ».

Rifain : parler berbère du Maroc qui vient du toponyme *Rif* signifiant en arabe « campagne, montagne » et en kabyle « « bord, extrémité » (Cheriguen, 2008 : 143). En berbère, il s'appelle *tarifit*.

Chenoui : « C'est une langue berbère très proche du chaoui et du rifain, les trois langues étant d'origine zénète. Le chenoui est parlé par les Berbères de la région de la Dahra en Algérie. La répartition géographique du chenoui s'étale sur trois wilayas : Tipaza, Chlef et une petite partie de la wilaya d'Aïn Defla, cette région est appelé Kabylie de la Dahra. »

Chleuh : « *tachelhit* en berbère, *chelha* en arabe, est la langue berbère parlée par les Chleuhs ou Ichelḥin du Maroc. La langue tachelhit est la plus importante langue berbère du Maroc par le nombre de locuteurs et par l'ampleur de son extension [...] elle est appelée *tasusit* par les locuteurs de tamazight du sud-est marocain pour la distinguer de leur langue qu'ils dénomment aussi *tachelhit* »³

Matmata : « Les Matmata, tribu berbère, enfants de Faten Ibn Temzit et frères des Matghara et des Lemaia, se partagent en plusieurs branches. Selon le généalogiste Sahec-el-Matmati et ses disciples, le père des Matmata se nommait Maskab, et avait pour surnom Matmat. »⁴

Zénète : « *Taznatit*, ou *berbère du Gourara* / *berbère du Touat*, est une langue berbère zénète, parlée dans la région du Gourara, un archipel d'oasis environnantes de Timimoun dans le Sud algérien, dans la région du Touat, notamment

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mozabite>

² Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Touareg_\(langue\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Touareg_(langue))

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Chleuh>

⁴ Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Matmata_\(peuple\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Matmata_(peuple))

à Tittaf et Tamentit (où il avait déjà pratiquement disparu en 1985³) »¹. Cheriguen (2008 : 142) écrit en berbère *taznagit*. Il s'agit sans doute du même dialecte.

Siwi : « c'est un dialecte (ou variété) berbère parlé par les Siwis, population berbère sédentaire habitant la région d'oasis de Siwa au nord-ouest de l'Égypte. Elle est la langue maternelle de cette population qui connaît, en langue seconde, également l'arabe égyptien. »² *Siwi* est nom de langue dérivé du toponyme *Siwa*.

Nubien : Les **langues nubiennes** sont un groupe de langues de la famille des langues nilo-sahariennes présentes en Égypte et au Soudan.

1.2. Les noms de langues arabes :

Arabe dialectal : dénomination commune à tous les dialectes venant de l'arabe classique ou littéraire et pratiqués dans l'ensemble des territoires arabes. Ils sont en relation de diglossie avec l'arabe littéraire considéré comme la langue nationale et officielle de ces pays-là.

Arabe hassanya : « également appelé hassani, arabe mauritanien ou maure, ou localement klâm hassân « parler des Banu Hassan », klâm el-bidhân « parler des Blancs », est un dialecte arabe parlé en Mauritanie, au Sahara occidental, dans le sud du Maroc (Guelmim, Assa, Tarfaya, Mhamid el Ghizlane), le désert algérien. C'est le dialecte du clan du Benu Hassan »³.

Arabe saharien : arabe dialectal pratiqué dans le Sahara algérien.

Nedroumi : « *L'arabe nedromi* ou *arabe nedromien* fait partie de l'arabe algérien, lui-même rattaché à la grande famille de l'arabe maghrébin. Il est parlé par une quarantaine de milliers de personnes, vivant principalement à Nedroma »⁴.

Djebli : nom d'un parler marocain qui vient du mot arabe *djebel* signifiant littéralement « montagne ». D'après son nom, il doit désigner un dialecte pratiqué par les montagnards.

Mdini : nom d'un parler marocain qui vient du mot arabe *madina* signifiant littéralement « ville », il s'agit sans doute d'un arabe dialectal pratiqué dans les villes marocaines.

Aroubi : parler marocain, il vient du mot *arabe*.

Égyptien : arabe dialectal pratiqué en Égypte.

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taznatit>

² Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_berbères

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Hassanya>

⁴ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Arabe_nedromi

Copte : « C'est une langue afro-asiatique descendant de l'égyptien ancien. Elle est la langue liturgique des chrétiens d'Égypte : les Coptes. Le terme « Copte » vient du grec ancien *Aigúptios* qui signifie *Égyptien*, déformé (après syncope phonétique) par les Coptes en *Kuptios* puis suite aux conquêtes arabes de 641, en *Qibt*, prononcé *Hipt* en Basse-Égypte et *Gibt* en Haute-Égypte et au Caire. C'est cette dernière forme qui, empruntée par le français, donne l'ethnonyme *Copte*, lequel sert aussi à désigner la langue. »¹

2. Les langues indo-européennes :

Français : adjectif ethnique qui dérive du toponyme *France* et désigne tout ce qui se rapporte à ce pays. Issue, selon le *TLF*, du bas latin *Francia* signifiant « pays habité par les Francs ».

Espagnol : « Lorsque les Phéniciens, grands navigateurs de l'Antiquité, débarquèrent en Espagne, ils trouvèrent le pays peuplé d'une multitude incroyable de lapins.

Le pays reçut alors aussitôt le nom de *Schephanía*, mot qui signifie selon certains étymologistes « terre des lapins »². Adjectif qui dérive du toponyme *Espagne*, il se rapporte à tout ce qui relève de cette partie de l'Europe. En tant que mot désignant un nom de langue, il est l'équivalent de « langue ibérique ou hispanique ».

Italien : Du nom du peuple des *Italī*, d'une racine indo-européenne qui signifie *Jeunes Taureaux*. C'est un adjectif ethnique qui dérive du nom du pays *Italie* et se rapporte à tout ce qui appartient à cette aire géographique. Précédé de l'article défini masculin, il signifie « langue italienne »³.

Créole guadeloupéen : *Guadeloupéen* est un adjectif qui dérive du toponyme *Guadeloupe* qui tient son origine de l'espagnol *Guadalupe* remontant à l'arabe oued-el-houb « rivière de l'amour »⁴. C'est un créole propre à cette île.

Créole martiniquais : *martiniquais* est un adjectif formé sur le toponyme « *Martinique* qui dériverait du mot indien « *madinina* » ou également « *madinia* », qui signifie « l'île aux fleurs »⁵. Mais, il existe une autre hypothèse sur l'origine du mot *Martinique* qui viendrait de *Saint-Martin*, un nom donné par *Christophe Colomb*.

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Copte>

² Source : <http://www.deslieuxdesmots.com/europe.html>

³ *Ibidem*

⁴ Source : <http://jacge.nguyen.free.fr/ornicar/etymologies.htm>

⁵ Source : « Origine du nom *Martinique* », consulté le 29/06/2015 [en ligne] : http://www.ninoumic.net/monsite/lamartinique/descriptionmartinique/Cadre_b.htm

Créole guyanais : *guyanais* est un adjectif formé sur le nom propre Guyane qui est d'origine amérindienne. Il signifie « terre d'eaux abondantes » en arawak¹.

Créole réunionnais : *réunionnais* est adjectif formé sur le nom *réunion* qui signifie selon le GRLF « fait réunir ou de se réunir ». En relation avec l'île de la Réunion qui est un nom donné à l'île Bourbon lorsqu'elle fut annexée à la couronne de France.

Alsacien : Nom de langue pratiquée en Alsace, c'est un adjectif qui dérive de ce même toponyme qui aurait qualifié les Alamans établis de l'autre côté de la rivière (Rhin). Étymologiquement, il viendrait du germanique *Ali* (Autre) et *saz* (établi).

Flamand : étymologiquement, il viendrait de l'ancien germanique *flauma* qui signifie « endroit inondé ». C'est un dialecte parlé en Flandre au nord de la France, selon le GRLF « ensemble des dialectes néerlandais parlés en Belgique. *Le flamand et le wallon sont des dialectes usités en Belgique, pays dont les langues officielles sont le néerlandais et le français.* »

Francique de *franc* signifiant en latin « libre ».

Corse : adjectif dérivé par inversion du nom *Corse*, île de la Méditerranée, il désigne tout ce qui est propre à cette île. Dans son ouvrage *Histoire de la Corse depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours* édité en 1839, Camille De Friess-Colonna écrit qu' « Aucun historien n'a jusqu'à ce jour donné une étymologie satisfaisante des noms de *Cyrnos* et de *Corse*. Les uns assurent que *Cyrnos* était un fils d'Hercule, qui donna son nom au pays que nous connaissons. Les autres, et Samuel Bochart sont de ce nombre, prétendent que le nom de *Cyrne* voulant dire, en langue phénicienne, *couvert de forêts*, ce nom dut être imposé à la Corse d'aujourd'hui par les voyageurs phéniciens, qui furent frappés de la richesse de ses forêts. »

Tahitien : adjectif dérivé du nom propre *Tahiti* (île principale de l'archipel de la Société). Il est possible que ce nom soit dérivé de *ta-hi ta-hi*, « seul, seul », ou « mer, mer », ce qui signifie « pour soi », ou entouré entièrement par la mer ; ou *ta-ha ta-i*, un lieu dans la mer, ou *te-hi-to* (« vieux, ancien »)².

Gallo : « Le terme « gallo » est parfois orthographié « galo », « gallot » ou « galloù ». Le gallo est aussi appelé « langue gallèse » ou « britto-roman »³.

« Gallo » vient du breton *gall*, signifiant « français », issu d'un radical celtique. Il a pour correspondants le gallois *gall* qui signifie « étranger » et le gaélique *gail* qui

¹ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Guyana>

² Source : <https://fr.wiktionary.org/wiki/Tahiti>

³ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gallo>

signifie « anglais ». Le féminin de gallo, « gallèse », vient du breton *gallez*, forme féminine de *gall*. Le terme *gallo* est donc d'origine bretonne¹. Selon le GRLF, « Français régional parlé dans la partie de la Bretagne où l'on ne parle pas breton. » **Basque** : le mot « basque » viendrait du nom d'un peuple antique, les Vascons (en espagnol, basque s'écrit *vasco*), qui en passant par gascon (adaptation gallo-romaine d'une prononciation germanique *Waskon*) a finalement donné son nom à la Gascogne. Quant au terme autochtone (endonyme) *eusk-*, celui que les Basques donnent à leur langue et à eux-mêmes — *Euskaldunak* (en français : « ceux qui parlent l'euskara ») —, il vient probablement du nom des Auscii, la principale tribu aquitaine de l'Antiquité qui a donné son nom à la ville d'Auch dans le département du Gers qui portait d'ailleurs autrefois le nom basco-aquitain *Elimberrum*, du basque *ili-berri* « ville neuve »².

Catalan : « l'origine de ce nom reste encore aujourd'hui incertaine :

« C'est le mot *gotholandia*, « la terre des Goths », qui a d'abord été proposé comme origine de Catalogne. Mais outre qu'on ne le trouve jamais dans les documents du Moyen Âge, les altérations phonétiques qu'il suppose rendent l'hypothèse peu vraisemblable. Une autre théorie voudrait que les Catalans viennent des *castellani*, « les gens des châteaux ».

On serait passé de *castellani* à *catlans* puis à *catalans*. L'origine serait donc la même que celle de Castille.

Il y a même ceux qui font de *catalan* une forme raccourcie de *montecatalanus*, dérivé de *montecatanus* (*montcada* en bas-latin).

Enfin on ne peut passer sous silence la dernière née des hypothèses, qui donnerait au nom une origine arabe. Étymologiquement, le nom « Catalogne » aurait été formé à partir du nom arabe de la « frontière supérieure » : *at-t'agr al-a'là* > *t'agr-a'là* > *català*. Cela pose des problèmes phonétiques évidents. »³

Occitan ou langue d'oc : c'est une langue parlée au sud de la France. « *Oc* vient du latin *hoc* qui signifie littéralement cela. En fait, on exprimait ainsi l'affirmative: c'est cela ! De ce terme s'est forgé le nom de la région du Languedoc, pays de langue d'oc. Le terme *Occitanie* apparaît au Moyen Âge sous sa forme

¹ *Ibidem*

² Source : <http://www.thai-english.net/france-sex/basque48954.htm>

³ La catalogne : son nom et ses limites historiques, in <http://www.mediterranees.net/vagabondages/divers/catalogne.html>, consulté le 05/03/2013.

latine *Occitania*, nom dont la terminaison a certainement été forgée sur le modèle d'*Aquitania*. »¹

Breton : adjectif dérivé du nom *Bretagne* qui vient du nom du peuple des *Brittani*, qui pourrait venir d'une racine indo-européenne qui signifie « intelligent ».

Soureth : « Soureth signifie syriaque, mais a aussi le sens de chrétien, c'est la langue des Chrétiens » (Rhétoré, 1912).

3. Les glossonymes-toponymiques et les glossonymes-ethniques

Concernant les procédés de nomination des langues, Tabouret-Keller (1997 :15) explique qu'« un schéma général pourrait être le suivant : le nom d'un territoire est aussi, ou le devient, le nom des ceux qui l'habitent, puis de leur langue, c'est-à-dire que la manière de parler devient le trait identificatoire de l'appartenance à un territoire et à un peuple, voire à une nation ».

À partir de la description sémantique et référentielle des noms de langues, deux catégories de noms se dégagent. On parlera de glossonymes-toponymiques lorsque les noms de langues sont dérivés d'un nom de lieu (toponyme) et nous parlerons de glossonymes-ethniques lorsque ces noms sont en même temps des gentilés, c'est-à-dire que le nom ethnique existe en tant que tel et nom comme un dérivé d'un toponyme. Une troisième catégorie existe, celle-ci regroupe les noms qui n'appartiennent ni à l'une ni à l'autre catégorie.

3.1. Les glossonymes-ethniques :

Francique ; basque ; amazigh ; kabyle ; chaouia ; mozabite ; touareg ; zénète ; chenoui ; chleuh ; matmata ; hassanya ; copte ; arabe ; aroubi.

3.2. Les glossonymes-toponymiques :

Rifain ; siwi ; arabe saharien ; tunisien ; libanais ; algérien ; marocain ; syrien ; égyptien ; nedroumi ; guadeloupéen ; martiniquais ; guyanais ; français ; espagnol ; italien ; turc ; réunionnais ; alsace ; flamand ; corse ; tahitien ; breton ; catalan ; djebli ; mdini.

3.3. Glossonymes non-classés :

Occitan ; gallo.

¹ Base de données regroupant tous les dictionnaires gratuits sur internet, in : http://www.lexilogos.com/etymologie_oil_oc.htm, consulté le 05/03/2013

4. Les glossonymes mélioratifs, péjoratifs ou neutres :

À partir de la description sémantique des glossonymes, nous avons constaté que certains noms de langues portent dans leur sémantisme de base une valeur méliorative. Cette valeur se rapporte aux qualités humaines telles que le courage, l'intelligence, la noblesse, la liberté et la couleur de la peau. Nous avons notamment relevé le glossonyme *breton* qui signifie « intelligent », *tamazight* qui signifie « langue noble » ; *français* et *francique* qui font référence au courage via l'adjectif *franc*. Nous avons aussi l'arabe *hassanya* ou parler *hassani* appelé aussi « kalam el bidhan », littéralement « parler des blancs ».

Le nom *berbère* donné aussi à la langue amazigh est considéré comme un nom péjoratif. Il est attribué par les Grecs, les Romains et les Arabes pour désigner le peuple autochtone, puis sa langue. Cheriguen écrit à ce propos (2008 : 13) « l'origine traditionnellement retenue pour *Berbère*, déterminant-adjectif issu d'une onomatopée péjorative se rapportant à une langue inconnue du désignateur grec, puis latin (et arabe) et ressentie comme un bredouillement confus. »

« Pour les Arabes, écrit G. Potiron, cité par Cheriguen (2008 :13) Ifrûquch le Himyarite, (qui) conquiert l'Ifrûqiya, fut frappé par le jargon des indigènes...il s'exclama : Que la « barbara » de ces gens est grande ! entendant par *barbara* un mélange de cris confus. D'où *barabira*, Berbères, ceux qui parlent un jargon incompréhensible ». Ce serait donc par rapport à un jugement dévalorisant sur la langue berbère que l'ethnonyme se serait formé, selon Cheriguen.

Concernant les noms de la langue berbère, nous remarquons que le glossonyme (*tamazight*) attribué par les locuteurs de cette langue se place dans la catégorie des noms mélioratifs, mais celui qui a été donné par les étrangers prend place dans la catégorie des noms péjoratifs. Cheriguen explique cette opposition (mélioratif/ péjoratif) par la volonté des occupants/ étrangers de dominer les autochtones par la dénomination péjorative de ces derniers. En effet, qualifier un peuple de « barbare » suppose que celui qu'il a nommé est civilisé, donc supérieur, d'où la justification de la domination.

Les autres glossonymes peuvent être qualifiés de neutres parce que leurs significations ne démontrent aucun des deux caractères.

5. Les mécanismes de la nomination des langues en français et dans les autres langues :

Nous avons remarqué lors de la description sémantique des glossonymes que les langues traitées sont nommées différemment en français et par les locuteurs de la

langue nommée. Cela nous a amené à réfléchir sur les mécanismes de production des noms de langues. Cette réflexion étant embryonnaire et ayant besoin d'être observée dans plusieurs langues différentes, nous ne prenons donc que l'exemple de la dénomination des langues en berbère. Cette réflexion nous a été inspirée par le travail effectué par Cheriguen dans son article, « Les noms des langues d'Afrique du Nord », publié en 2008 dans son ouvrage intitulé *Essais de sémiotique du nom propre et du texte*, OPU, 2008.

Si en français, nous avons distingué deux catégories de noms de langues (les glossonymes-toponymiques et les glossonymes-ethniques), en berbère nous relevons un tout autre système de dénomination. Celui-ci consiste dans le fait que les noms de langues sont tous de genre féminin et dans un seul patron qui est t+radical+t. Ce même nom sera utilisé adjectivement pour qualifier tout ce qui se rapporte à la chose ou lieu désigné par le radical.

6. Les enjeux de la dénomination des langues

Le statut de la langue joue un rôle très important dans la dénomination de ces mêmes langues. À côté de l'unicité nominative qui caractérise les langues nationales et officielles des pays examinés, il y a une permanente diversité des noms qui caractérise les langues régionales. Étant donné que la langue nationale ou officielle doit faire l'objet d'un consensus de toute une nation qui reconnaît comme sienne une telle ou telle langue, nous retrouvons que les langues dites régionales sont désignées différemment dans les régions où elles sont pratiquées. En effet, parmi tous les pays dont nous avons examiné les noms de langues, il y a toujours une seule langue nationale, mais plusieurs langues régionales. Un exemple à retenir est celui des noms de langue en Algérie. Devant l'unicité juridique de la langue arabe, il existe au moins 16 noms différents qui désignent les langues régionales. La plupart de ces dénominations sont données à des dialectes issus d'une même langue-souche. Neuf noms sont donnés à des langues dérivées de tamazight (berbère) et les autres à des pratiques régionales de la langue arabe. Nous les avons qualifiées de pratiques parce que l'intercompréhension entre les communautés les parlant existe toujours. De là, nous déduisons que cette diversité de noms est peut-être maintenue dans le but de démontrer aux différentes communautés de locuteurs qu'ils ont des particularités linguistiques et culturelles, donc ils ne peuvent pas s'assimiler aux autres pour revendiquer un statut de langue nationale pour leur pratique et qu'ils continuent à croire que seul l'arabe peut prétendre à ce statut.

Cette remarque vaut aux neuf autres pays dont nous avons examiné les noms de langue. S'agit-il d'une caractéristique des noms de langues ? On nomme pour distinguer et pour diviser. L'attribution de glossonymes différents à des langues issues d'une même source empêche en quelque sorte ces langues de s'unir et de s'unifier. Cela se traduira à long terme par une perte d'intercompréhension entre les locuteurs du fait de l'accroissement des différences et par l'éloignement de ces langues au profit de la langue nationale, ce qui les amènera à une perte certaine. Nous pouvons donc affirmer que la dénomination des langues participe dans la planification linguistique.

Conclusion

Dans cet article, nous avons essayé de démontrer comment on nomme les langues dans l'espace méditerranéen. Un corpus d'une centaine de noms de langues a été relevé de différentes sources dont des dictionnaires de la langue française. L'objectif principal est d'observer ce phénomène dans la langue française. Au cours de cette étude, nous avons décrit les glossonymes sur le plan morphologique et sur le plan référentiel et sémantique.

Au plan morphologique, nous avons distingué trois catégories morphologiques auxquelles les noms de langues appartiennent. Les glossonymes sont composés de deux parties, ceux-ci se présentent en trois classes différentes selon la nature des composants. Nous avons donc des noms qui se composent d'un nom métalinguistique et d'un adjectif caractérisant la langue, des noms qui ont pour premier élément un nom de langue et un adjectif qui caractérise cette langue, et des glossonymes qui sont composés de deux noms de langues. La deuxième catégorie est celle des noms de langues construits. Ce sont des noms de langues en l'apparence simples, et qui s'écrivent en un seul mot, mais qui renferment des radicaux et des suffixes. Une dernière catégorie est celle des noms où on ne peut pas distinguer deux éléments significatifs.

Au plan sémantique, nous avons répertorié la signification des noms de langues en décrivant le toponyme ou l'ethnique dont ce nom dérive. Donc, le sens du nom de langue ne peut être que le sens du nom dont il dérive. À l'issue de cette description, nous avons distingué deux grandes catégories qui sont les glossonymes-ethniques et les glossonymes-toponymiques. Dans les significations des glossonymes, nous avons remarqué que certains noms renferment une valeur méliorative ou péjorative et d'autres sont neutres.

Enfin, nous avons essayé de comparer les mécanismes de la dénomination des langues en français et en berbère. Nous sommes arrivé à la conclusion que devant la diversité des procédés de dénomination des langues en français, il n'y a que deux procédés en kabyle. Ceux-ci sont les glossonymes composés du mot *tutlayt*¹ suivi d'un adjectif ou d'un mot construit. Son radical est un adjectif caractérisant la région dans laquelle cette langue est parlée.

Les enjeux de la dénomination de ces langues consistent d'un côté à démontrer que seule la langue nationale est unique alors que les autres langues (sans statut officiel) sont aussi différentes que variées. Ce qui empêche leur réunion est le fait qu'elles sont désignées différemment malgré leur appartenance à une même souche. L'exemple du berbère est plus qu'évident au lieu de nommer tous les dialectes par *tamazight* suivi d'un adjectif caractérisant, ils ont été nommés chacun par un nom différent. Or, pour l'*arabe*, il a été procédé différemment, pour donner l'illusion qu'il s'agit d'une seule et même langue.

Bibliographie :

- Chaker S. (dir.), 2010, *Encyclopédie berbère*, [en ligne] <http://encyclopedieberbere.revues.org/> (consulté le 20/05/2015).
- Cheriguen F., 2007, *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, Paris, L'Harmattan.
- Cheriguen F., 2008, *Essai de sémiotique du nom propre et du texte*, Alger, OPU.
- Rhétoré, P. J., 1912, *Grammaire de la langue soureth ou chaldéen vulgaire : selon le dialecte de la plaine de Moussoul et des pays adjacents*, Moussoul, Imprimerie des pères dominicains.
- Quemada R. (dir.), 2004, *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>, (consulté le 25/06/2015).
- Radjala M. et Semmoud, B., 2009, « Kabyles » in *Encyclopaedia Universalis* [en DVD].
- Rey, Alain (dir), 2005, *Le Grand Robert de la langue française*, Le Robert/SEJER (Version électronique) in : www.lerobert.com (consulté le 25/06/2015).
- Tabouret-Keller A., 1997, *Le nom des langues I – Les enjeux de la nomination des langues*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- Tabouret-Keller A., 2007, « Préface », *Les enjeux de la nomination des langues dans l'Algérie contemporaine*, L'Harmattan, Paris.
- Wikipedia, Encyclopédie libre, [en ligne] <https://fr.wikipedia.org> (consulté le 20/06/2015).

¹ Signifie langue ou dialecte en français.

Soufiane **Lanseur** est actuellement maître de conférences habilité et enseignant à l'université de Bejaia depuis 2004. Son domaine de recherche est la néologie et le contact des langues. Il a rédigé une thèse sur *Le changement lexico-sémantique dans le discours de l'économie en Algérie à travers l'émission radiophonique le rendez-vous de l'économie et du quotidien El Watan*, sous la co-direction de Mme Marie-Luce Honeste (Université Rennes 2- France) et M. Abdenour Arezki (Université de Béjaia).